

Intergroup
FIELDSPORTS, FISHING & CONSERVATION
Intergroupe
CHASSE, PECHE & ENVIRONNEMENT
Intergruppe
JAGD, FISCHEREI & UMWELT
Intergruppo
CACCIA, PESCA & AMBIENTE

15.12.2004
Réunion constitutive

Députés européens

ASHWORTH Richard (PPE / UK)	HELMER Roger (PPE / UK)
AYUSO GONZÁLEZ María del Pilar (PPE / ES)	JEGGLE Elisabeth (PPE / DE)
BERLATO Sergio (UEN / IT)	KLASS Christa (PPE / DE)
DAUL Joseph (PPE / FR)	LEHTINEN Lasse (PSE / FI)
GRANDES PASCUAL Luis (PPE / ES)	LULLING Astrid (PPE / LU)
DEGUTIS Arunas (ALDE / LT)	MATHIEU Véronique (PPE / FR)
DESS Albert (PPE / DE)	MAURO Mario (PPE / IT)
EBNER Michl (PPE / IT)	MAYER Hans-Peter (PPE / DE)
FRIEDRICH Ingo (PPE / DE)	PEK Bogdan (IND/DEM / PL)
GAHLER Michael (PPE / DE)	PIEPER Markus (PPE / DE)
GLATTFELDER Béla (PPE / HU)	RÜBIG Paul (PPE / AT)
GOMOLKA Alfred (PPE / DE)	SCHIERHUBER Agnes (PPE / AT)
GRABOWSKI Dariusz Maciej (IND/DEM / PL)	SEEBER Richard (PPE / AT)
	STURDY Robert (PPE / UK)

Représentés

Excusés

HOPPENSTEDT Karsten (PPE / D) de VEYRAC Christine (PPE / F)

Assistants

AUSSEDAT Jean (stagiaire V. MATHIEU)	LINDEMANN Julia (assistant H.-P. MAYER)
BENSMINE Stéphane (<i>Chef de cabinet</i> V. MATHIEU)	MATYSIAK Marcin (assistant B. PEK)
GILLES Sabine (assistant V. MATHIEU)	MICH Paola (assistant M. EBNER)
	SZYMCZAK Marek (assistant M. GIERTYCH)

Observateurs

BOSTEELS Jean-Louis (B)	LEBERSORGER Peter (A)
CARETTA Maria Cristina (CONFAVI)	MARRACHI Massimo (I)
FUZIES Pierre (F)	de TURCKHEIM Gilbert (FACE)
GIRARD Ronan (ELO)	

Secrétariat

Y. LECOCQ (FACE) M. ESPÁRRAGO (FACE)

1. Préliminaires

M. EBNER, en sa qualité de Président et Coordinateur de l'Intergroupe pendant la législature 1999-2004, ouvre la réunion et accueille tous les Députés européens présents ou représentés, ainsi que G. de TURCKHEIM, Président de la FACE (la Fédération représentant 7 millions de chasseurs dans 34 Etats européens).

Il exprime sa satisfaction sur le fait que jusqu'à présent 62 Députés européens ont donné leur appui formel au nouvel Intergroupe et peuvent donc être considérés, selon les nouvelles Règles du PE qui régissent l'établissement d'Intergroupes, comme Membres. Etant donné qu'il reçoit régulièrement de nouvelles requêtes de collègues souhaitant rejoindre l'Intergroupe, il s'attend à ce que le nombre total de Membres excède 10 % du nombre total de Députés européens. Il confirme que trois Groupes politiques (EPP-ED, UEN, IND/DEM) ont officiellement donné leur appui à la reconstitution de l'Intergroupe et remercie tous les collègues qui ont permis cela. Il souhaite remercier en particulier Mme V. MATHIEU, M S. BERLATO et Mme H. GOUDIN pour leur appui actif dans leurs Groupes respectifs.

R. STURDY souligne l'importance politique de l'Intergroupe pour la défense et la promotion de la chasse et se demande si cet Intergroupe n'est pas actuellement le plus grand dans le PE.

M. EBNER pense qu'il est trop tôt pour l'affirmer étant donné que la composition et la force d'autres Intergroupes nouvellement reconstitués sont mal connus, mais il est convaincu que l'Intergroupe « Chasse » est probablement l'un des plus anciens et des plus actifs.

R. HELMER considère cela comme un point important et il demande que le Secrétariat prépare une courte note sur ce point avec des données précises.

Le Secrétariat propose la déclaration suivante :

Depuis sa création en 1985, l'Intergroupe « Chasse » a été opérationnel sans interruption, menant en moyenne six réunions plénières par an à Strasbourg et abordant une grande diversité de questions relatives à la ruralité, la conservation de la nature et les disciplines cynégétiques. Ses réunions rassemblent des Députés européens de virtuellement tous les Groupes Politiques et Etats Membres, et a résulté en nombre d'initiatives politiques essentielles, comme la Déclaration Ecrite de 2000 sur la conservation des oiseaux, supportée par près de la moitié de l'ensemble des Députés européens. Reconstitué récemment, avec l'appui officiel de trois Groupes politiques majeurs (UEN, IND/DEM et PPE-ED - de ce dernier, pas moins de 115 des 207 Membres ont donné leur vote à l'Intergroupe, le classant 5^{me} sur 38 Intergroupes ayant demandé à être reconnus). Actuellement, l'Intergroupe compte 62 Membres, mais des nouveaux les rejoignent régulièrement, ce qui peut laisser à penser qu'il représentera finalement plus de 10 % des tous les 723 Députés. Tout ceci fait de l'Intergroupe « Chasse » l'un des plus anciens et des plus actifs du Parlement européen.

M. EBNER confirme que l'an prochain, l'Intergroupe aura 20 ans d'existence et que marquer cela par le biais d'un événement approprié serait une bonne idée. Quoiqu'il en soit, il serait utile d'avoir alors un rapport donnant un aperçu de toutes les activités et initiatives de l'Intergroupe sur ces deux décades. Il fait référence à la proposition de « lier » l'Intergroupe avec des structures similaires au niveau de structures parlementaires nationales / régionales dans les Etats Membres.

2. Discussion & adoption des *Règles de Procédure* pour l'Intergroupe

M. EBNER invite les Membres à commenter le projet de *Règles de Procédure* qu'il a préparé avec le Secrétariat, et qui ont été distribuées récemment en 5 langues.

Une version légèrement amendée est jointe.

Il estime qu'il y a un besoin de trouver un accord sur un nom approprié pour l'Intergroupe, de manière à impliquer autant que possible de Députés européens dans son travail, y compris ceux (la vaste majorité !) qui ne chassent pas mais qui ont néanmoins un intérêt actif pour la conservation de la nature et la ruralité. Il fait référence à ce sujet à la *Countryside Alliance* au Royaume-Uni, qui a été capable de rallier une proportion significative de l'opinion publique à sa cause.

R. HELMER confirme que l'«évolution» de la *British Field Sports Society* en *Countryside Alliance* a été bonne d'un point de vue de la perception publique. Il estime d'un autre côté qu'un changement de nom ne doit pas entraîner de confusion au sujet de la priorité principale de l'Intergroupe, à savoir la promotion de la chasse en tant qu'outil pour la conservation et le développement rural dans l'UE.

R. STURDY déclare qu'il a rejoint l'Intergroupe dès qu'il est devenu Député européen, il y a dix ans. Il croit qu'il est nécessaire, pour toutes les disciplines cynégétiques, d'être unies au sein d'une organisation – comme c'est le cas par exemple en France et pas comme c'est le cas au R.U. !

S. BERLATO aimerait avoir un peu plus de temps pour étudier les *Règles de Procédure* et avoir une opportunité de suggérer éventuellement quelques amendements. Lui aussi estime que le choix d'un nouveau nom pour l'Intergroupe est important et que bien qu'il doive rester en lien avec le nom précédent, il serait aussi utile de montrer que l'Intergroupe ne traite pas *que* de chasse.

V. MATHIEU aimerait voir le concept de «chasse durable» incorporé dans le titre de l'Intergroupe. Elle estime que les Députés européens déjà en faveur de la chasse continueront à donner leur appui à l'Intergroupe, quel que soit son nom complet, mais qu'il est important d'obtenir l'appui d'autres Députés européens.

Y. LECOCQ du Secrétariat mentionne qu'il y a un problème de traduction et de perception avec le concept de «Fieldsports» ou «Country Sports» en dehors du R.U. et fait remarquer qu'il serait donc préférable d'utiliser seulement le terme plus généralement accepté de «Hunting» dans le titre et dans tous les documents officiels de l'Intergroupe.

R. HELMER admet que cela puisse poser un problème pour des personnes dans l'UE pour qui l'anglais n'est pas leur langue maternelle et qu'en Europe, le terme «Hunting» couvre en fait toutes les disciplines cynégétiques, mais dans ce cas, il aimerait voir une référence explicite à cela dans le texte en anglais des *Règles de Procédure*.

A. SCHIERHUBER se demande si une référence à la ruralité ou au développement rural ne devrait pas arriver en premier lieu dans les dénominations officielles de l'Intergroupe. Il devrait aussi y avoir une référence au concept de «durabilité».

L. de GRANDES déclare qu'il est chasseur et qu'il n'est pas honteux de l'admettre, mais il croit que le nom de l'Intergroupe devrait refléter le rôle essentiel de la chasse vis-à-vis de la conservation de la biodiversité et le développement rural (par exemple dans le cadre de la nouvelle *Politique Agricole Commune*).

Ainsi, les Membres devraient faire le choix adéquat pour que le titre de l'Intergroupe exprime ces préoccupations et mette en lumière le fait que la chasse, c'est bien plus que chasser.

M. EBNER remercie ses collègues pour les commentaires constructifs et utiles. Il estime qu'il est juste de donner davantage de temps aux Membres pour qu'ils puissent examiner les *Règles de Procédure* proposées mais il espère qu'elles pourront être adoptées au cours de la prochaine réunion plénière de l'Intergroupe (prévue pour la session de février du PE à Strasbourg). En conséquence, il invite les Membres à lui soumettre leurs commentaires par écrit pour le 15 janvier, afin que le *Bureau* puisse déjà avoir une première discussion sur cette question et que le Secrétariat puisse rédiger les différentes traductions.

En ce qui concerne le nouveau nom de l'Intergroupe, M. EBNER est d'accord avec toutes les interventions et estime que ce nom devrait refléter ces préoccupations, mais qu'il devrait aussi rester court et d'usage aisé. Il espère donc qu'une majorité de Membres accepteront le titre suivant : *Intergroupe « Ruralité, Biodiversité & Chasse Durable »*.

3. Election des Membres du *Bureau* de l'Intergroupe

Selon M. EBNER, il est nécessaire de procéder déjà à l'élection d'un *Bureau* pour l'Intergroupe, bien que, formellement parlant, les *Règles de Procédure* qui régissent ce point doivent encore être adoptées. Il invite les Membres à faire des nominations pour les différentes fonctions du *Bureau*.

A. SCHIERHUBER souhaite nommer M. EBNER pour l'élection du *Président-Coordinateur* de l'Intergroupe reconstitué, ceci à la lumière de son excellent travail en tant que *Coordinateur* de l'Intergroupe précédent au cours de la législature 1999-2004. Cette nomination est appuyée par R. HELMER et R. STURDY.

M. EBNER remercie ces collègues pour leur confiance et déclare sa volonté d'accepter d'être nommé. Ayant été lui-même un Membre de l'Intergroupe pendant 10 ans et son *Coordinateur* pendant 5 ans, il aimerait continuer à donner son temps et son énergie à cette structure. Il en réfère au travail entrepris par tellement de Députés européens en relation avec la *Déclaration Ecrite* en automne 2000 sur la Directive « Oiseaux », qui a échoué de peu d'obtenir l'appui de 50 % du PE mais qui néanmoins a résulté en un accroissement de la conscience au sein de la Commission européenne au sujet des problèmes que tous les Etats membres ont avec cette Directive. Ceci a mené directement au lancement de l'*Initiative pour une Chasse Durable* par la Commission et à l'*Accord* entre la FACE et *BirdLife International*.

Les Membres de l'Intergroupe procèdent ensuite à l'élection de M. EBNER en tant que *Président-Coordinateur* par acclamation.

E. JEGGLE confirme l'importance du travail de l'Intergroupe, au moins parce que la chasse a encore un rôle significatif dans la société d'aujourd'hui. Elle propose ensuite la nomination de Mme V. MATHIEU en tant que Première *Coprésidente* de l'Intergroupe. M. EBNER appuie cette nomination.

Les Membres de l'Intergroupe élisent V. MATHIEU en tant que Première *Coprésidente* par acclamation.

Suite à différentes nominations, appuyées par au moins un autre Membre, l'Intergroupe élit par acclamation les *Coprésidents* suivants : S. BERLATO, D. GRABOWSKI, L. de GRANDES, R. STURDY.

Au cours de la réception suivant immédiatement la réunion de l'Intergroupe, M. EBNER a en plus invité L. LETHINEN à accepter une nomination en tant que *Coprésident*, ceci afin de garantir un bon équilibre géographique et politique au sein du *Bureau*. Par après, Mme A. LULLING a également exprimé le souhait de continuer à siéger au *Bureau*. Les *Règles de Procédure* prévoient également (sous la Règle 6) que : « *Lors de la première réunion de l'Intergroupe de chaque année parlementaire, les députés participants auront une opportunité d'ajouter davantage de membres au Bureau* ».

Le *Bureau* actuel est donc constitué comme suit :

Président-Coordinateur : M. EBNER (PPE-ED / I)
Première Coprésidente : V. MATHIEU (PPE-ED / F)
Coprésidents: S. BERLATO (UEN / I)
D. GRABOWSKI (IND/DEM / POL)
L. de GRANDES (PPE-ED / ES)
*L. LETHINEN (PSE / FIN)
*A. LULLING (PPE-DE / LUX)
R. STURDY (PPE-ED / UK)

* Sous réserve d'une confirmation formelle lors de la prochaine réunion plénière de l'Intergroupe.

4. Programme de travail pour l'année 2005

M. EBNER invite tous les Membres de l'Intergroupe à examiner l'aperçu général qu'il a préparé avec l'aide du Secrétariat ([voir annexe](#)) et de lui suggérer de nouveaux sujets. Lors de sa réunion de janvier, le *Bureau* finalisera alors le Programme pour les deux ou trois premières réunions de l'Intergroupe, ainsi qu'un programme prévisionnel pour le reste de l'année.

5. Matières législatives urgentes du PE

G. de TURCKHEIM, Président de la FACE, retrace la Stratégie de la Commission visant à arrêter et si possible renverser la tendance de la perte de biodiversité d'ici l'année 2010. Les 7 millions de chasseurs européens sont plus que volontaires et capables pour contribuer à ce processus, et ceci constitue un élément essentiel de l'*Initiative pour une Chasse Durable* et de l'*Accord* récemment signé par la FACE et *BirdLife International*. Il reste toutefois un obstacle majeur à la mise en application complète de cet engagement, à savoir les problèmes continus d'interprétation de certaines dispositions-clés de la Directive « Oiseaux », qui résultent en d'inutiles Arrêts et procédures juridiques, à la fois au niveau de l'UE et au niveau national. Le *Guide sur la chasse* de la Commission pourrait résoudre la plupart de ces problèmes si seulement il avait une base légale plus solide. Et c'est précisément une des *Conclusions* de la récente Conférence de l'UE tenue à Bergen op Zoom, Pays-Bas, qui recommande d'inclure une référence spécifique à ce *Guide sur la chasse* dans l'Annexe V de la Directive « Oiseaux ». Il prie donc l'Intergroupe d'adresser un message urgent à la Présidence néerlandaise pour appuyer son engagement à faire approuver ces *Conclusions* lors de la réunion du prochain Conseil « « Environnement » (20 décembre à Bruxelles).

M. EBNER estime que l'Intergroupe devrait en effet envoyer un tel message au Conseil « Environnement ». Prenant note de l'accord général des Membres présents pour une telle initiative et considérant son urgence, il annonce qu'il rédigera et transmettra directement un tel message à la Présidence néerlandaise.

En sa qualité de Secrétaire général de la FACE, Y. LECOCQ attire l'attention de l'Intergroupe sur la Proposition de Directive «Piégeage sans cruauté » COM(2004)532 fin. du 30.07.2004, qui aura vraisemblablement de sérieuses implications pour les gardes-chasses, le contrôle des nuisibles (Rat musqué !) et la gestion de la faune sauvage dans l'UE. Etant donné que cette Directive sera adoptée selon la procédure de *Codécision*, il est essentiel que le PE contribue à rendre ses dispositions aussi réalistes et applicables que possible. La *Commission de l'Environnement* a désigné Mme K. SCHEELE (PES/A) en tant que *Rapporteur* mais peut-être que d'autres Commissions (Commerce, Affaires juridiques) devraient être consultées également si l'on considère les implications possibles pour le commerce, avec le Canada par exemple, ainsi que le choix de la base légale pour cette Proposition.

M. EBNER estime en effet que ceci serait un sujet important pour la prochaine réunion de l'Intergroupe.

R. HELMER informe ses collègues qu'il a été désigné par son Groupe en tant que *Rapporteur* «*shadow* » pour cette Proposition et qu'il se réjouit de recevoir des informations et des arguments pertinents sur le besoin d'un piégeage durable.

6. Présentation de la publication de la FACE : « *La chasse, une valeur ajoutée pour la biodiversité* »

Les Membres reçoivent chacun un exemplaire de la récente publication de la FACE (disponible en anglais et en français, avec une version allemande en préparation), qui illustre par une série d'études de cas provenant de toute l'UE comment les chasseurs contribuent au maintien et à l'amélioration de la biodiversité. Cette publication peut aussi être consultée sur le site Internet de la FACE <http://www.face-europe.org/case-studies/default.htm> et sera même prochainement accessible depuis le site Internet de la Commission européenne.

7. Divers

Aucune question n'est soulevée pour ce point de l'ordre du jour.

8. Prochaine réunion

Sous réserve de confirmation en janvier, il est prévu que la prochaine réunion aura lieu le **mercredi 23 février** et traitera des normes de piégeage internationales et de l'importance du piégeage pour la gestion de la nature ; V. MATHIEU présidera cette réunion.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés et personne ne demandant la parole, le *Président-Coordinateur* remercie tous les participants et clôt la réunion.

Manolo ESPARRAGO